



CANAL
SEINE-NORD
EUROPE

Lundi 02 février 2026

INFO TRAVAUX

COMPIÉGNOIS-NOYONNAIS

#LECANALAVANCE

DÉBOISEMENT DANS LES BOUCLES DU MUID – À PARTIR DE MI-FÉVRIER 2026

De quoi s'agit-il ?

En anticipation du démarrage des travaux principaux prévus au printemps 2026 et des aménagements environnementaux des « boucles du Muid », des déboisements doivent être réalisés dans cette zone. Celle-ci étant coupée par un cours d'eau, l'entreprise devra y accéder de deux côtés : au Sud, par les Ajeux, à côté du club de joutes et au Nord, par le chemin de halage (voir plans au dos).

Quand auront lieu ces interventions ?

Conformément aux prescriptions de l'arrêté d'autorisation environnementale du secteur, les déboisements sont organisés hors période de nidification et d'enjeu écologique. Ils seront réalisés dans cette zone **à partir de mi-février** et l'entreprise procèdera ensuite au broyage du bois au **mois de mars***. Ces travaux interviendront du lundi au vendredi de 8h à 18h.

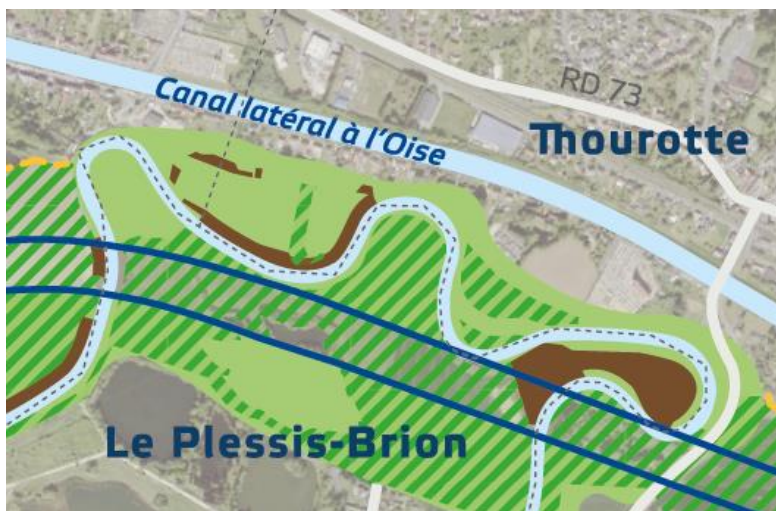
Comment le bois sera-t-il évacué ?

L'évacuation du bois, qui sera valorisé en bois-énergie pour alimenter des chaufferies dans un périmètre de moins de 100 km, se fera par camion par le même itinéraire d'accès présenté sur le plan au dos.



* Sous réserve des conditions météorologiques et des aléas de chantier.

Zoom sur la zone concernée par les déboisements



-  Tracé du Canal Seine-Nord Europe
-  Travaux de déboisement
-  Travaux de fauche et/ou débroussaillage

-  Barrières zones humides et petite faune
-  Zones de compensation écologique

Accès empruntés par l'entreprise



Partenaires financiers



Cofinancé par
l'Union européenne



SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE

RESTONS
CONNECTÉS

compiegnois.noyonnais@scsne.fr



www.canal-seine-nord-europe.fr

